

Expertise en protection sociale

RS2490 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	314p
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ICEE FINANCE FORMATION · SIRET : 49507779400024

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ICEE FINANCE FORMATION	49507779400024	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification est utilisée par les fonctions supports à l'entreprise ayant pour objectif l'accompagnement des dirigeants : Cabinets de conseils, d'audit, d'expertise comptable.

Cette certification porte sur l'ensemble des mécanismes de la protection sociale en France :

- des régimes des salariés et des TNS,
- de la prévoyance et régimes de retraite,
- de l'analyse du patrimoine et de la transmission d'entreprise.

Les principales activités exercées sont les suivantes :

- l'ensemble des mécanismes de la protection sociale (Prévoyance et retraite),
 - les leviers fiscaux et sociaux pour optimiser les rémunérations immédiates ou différées.
 - d'effectuer un audit complet de la protection sociale de vos clients et de leurs entreprises,
 - et de proposer une offre de conseils complémentaires dans le domaine de l'Expertise en Protection Sociale
- Deux modules spécifiques « Approche commerciale » sont prévus. Ils permettent de savoir mettre en place des missions et plans d'actions.

En lien avec la nomenclature des métiers de l'assurance et notamment la fiche métiers « Distribution et développement commercial », les objectifs sont :

- pour le secteur de l'assurance : de maintenir et développer les relations commerciales et partenariales avec le secteur de l'Expertise Comptable (Ordre des Experts-comptables et cabinets),
- pour ces derniers, de développer des missions en proposant des solutions d'assurances et/ou produits d'épargne répondant aux attentes des clients, en conformité avec la législation et dans un souci d'optimisation fiscale, sociale et patrimoniale.

Ces missions s'appuient sur une analyse complète de la situation du client, situation prise dans son ensemble, à savoir personnelle et professionnelle.

Les compétences acquises s'appliquent à l'ensemble de la clientèle du Cabinet d'Expertise du « futur certifié ». La méthodologie est d'identifier les patrimoines sociaux et professionnels, les zones à risque, de conseiller au client une optimisation personnalisée de sa situation en fonction de ses besoins.

Expert en comptabilité et en fiscalité, les collaborateurs de cabinet d'expertise comptable, experts-comptables, et plus généralement conseils d'entreprise sont par essence des généralistes qui contribuent à élaborer les comptes annuels, établir les documents légaux dans les domaines fiscaux et juridiques.

Le développement des entreprises et la complexité des textes régissant la protection sociale imposent à ces professionnels une veille permanente et la qualité du conseil nécessite une connaissance complète et détaillée des textes et solutions à envisager.

Le rôle de conseil englobe aussi la situation personnelle du dirigeant, qui doit être entendu au sens large et nécessite un examen approfondi quant à ses antécédents et ses vœux futurs.

Durant la formation, les salariés-collaborateurs sont accompagnés dans l'évolution de leur emploi, leur permettant de développer des compétences, des connaissances, et un savoir-faire.

S'adapter aux évolutions, en assurant une qualification pérenne des salariés permet le développement de missions et participe à la modernisation des cabinets d'Expertise-comptable.

Les objectifs à atteindre sont les suivants :

A travers des cours en présentiel, de la formation à distance assistée, et du tutorat sur l'élaboration du rapport de stage support de la soutenance, les objectifs sont les suivants :

- Etre capable de collecter les informations et délimiter le contexte d'étude de la situation personnelle du dirigeant
- Etre capable d'optimiser les méthodes disponibles et de proposer une stratégie de protection sociale optimisée et dédiée
- Etre capable d'expliquer et de piloter la stratégie de protection sociale proposée

COMPÉTENCES ATTESTÉES

== Bloc de compétence n°1: Maîtriser les mécanismes de la protection sociale

Compétences évaluées :

- Maîtriser la réglementation sociale en matière de protection sociale
- Maîtriser la réglementation fiscale en matière de protection sociale
- Maîtriser la législation en matière de retraite des salariés
- Maîtriser la législation en matière de retraite des TNS (Travailleurs Non-Salariés)

Modalité d'évaluation

Cas « fil rouge » évalué en cours de formation et Quizz en ligne

== Bloc de compétence n°2: Effectuer un diagnostic complet de protection sociale auprès du client

Compétences évaluées :

- Mettre en place les critères de l'Audit de la situation du client et de son entreprise
- Constater les impacts de la situation mise en évidence lors de l'audit
- Identifier les masses patrimoniales du client
- Participer à la définition d'une stratégie de protection

Modalité d'évaluation

Rédaction d'un rapport d'Audit et Soutenance orale

== Bloc de compétence n°3: Mettre en place des solutions dédiées à la protection sociale

Compétences évaluées :

- Proposer une offre de conseils en matière de protection sociale
- Proposer des solutions optimisées et argumentées
- Optimiser les rémunérations immédiates ou différées grâce aux leviers fiscaux et sociaux
- Présenter les solutions dédiées à la retraite des salariés, des indépendants, des libéraux

Modalité d'évaluation

Application pratique sur un cas réel issu du monde professionnel et soutenance à l'oral d'examen

== Bloc de compétence n°4: Animer le développement de la mission au sein du Cabinet

Compétences évaluées :

- Définir et formaliser une offre de mission
- Structurer la mission de protection sociale au sein du cabinet en termes de Prévoyance et de Retraite
- Sensibiliser et impliquer les collaborateurs du cabinet
- Participer à la formation des collaborateurs en matière de protection sociale
- Animer le développement de la mission.

Modalité d'évaluation

Epreuve orale d'examen : questions du Jury

Compétences juridiques, sociales, fiscales et patrimoniales sur l'ensemble de la Protection sociale

Compétences à monter un projet, une stratégie

Compétences en termes de communication vis-à-vis de la clientèle

Compétence en interne pour communiquer sur les missions.

Compétences pour former et être force de proposition

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Titulaire d'un diplôme dans le domaine de la gestion, finance, comptabilité (BTS, DCG, DSCG, DEC)

Une expérience en cabinet d'expertise comptable en tant que collaborateur

Pas d'âge minimum -

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

L'ICEE Group, école privée d'enseignement supérieure, propose deux types de formation :

- La préparation aux diplômes menant à l'Expertise Comptable, entrant dans le cursus LMD, diplômes d'Etat du DCG (licence) Bac+3 et DSCG (master) bac +5,
- Un module de formation continue en « Expertise Protection Sociale », en partenariat avec le groupe AGRR La Mondiale.

Lien vers notre site :

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2490/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	8 640 €
Coût moyen par dossier	4 320 €
Durée moyenne	300 h
Période	06/2021 – 07/2021
France compétences	67 %
Entreprise	33 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.